

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Projet éolien de Val d'Issoire et Gajoubert



Campagne locale

- **À partir du 25 septembre** : ouverte en priorité aux habitants de la Haute-Vienne, avec des conditions préférentielles pour ceux de la communauté de communes Haut-Limousin en Marche.
- **À partir du 16 octobre** : élargie aux habitants de la région Nouvelle-Aquitaine

Permanences d'information

avec les représentants de SEPALE et Lendosphere

- **le 25 septembre** de 19h à 21h
Salle du conseil à la mairie de Val d'Issoire
- **le 26 septembre** de 19h à 21h
Salle communale à Champeaux.



Informations

www.lendosphere.com/issoire-gajoubert



Être acteur de la **transition énergétique** et du dynamisme de son territoire

Le financement participatif via Lendosphere est un moyen simple pour les citoyens de contribuer localement à la transition énergétique et de bénéficier directement de ses retombées financières.

SEPALE lance, sur la plateforme de Lendosphere, un financement participatif permettant aux habitants éligibles de contribuer au développement du **projet éolien de Val d'Issoire et de Gajoubert**. Les futures éoliennes du parc d'Issoire et Gajoubert produiront 100 430 MWh annuellement, couvrant ainsi la consommation électrique de 42 000 foyers (chauffage inclus). Cela permettrait d'éviter l'émission d'environ 41 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Cette campagne, d'un montant de 300 000 €, est ouverte en priorité aux habitants de la Haute-Vienne, avec des **conditions préférentielles pour ceux de la communauté de communes Haut-Limousin en Marche**. À partir du 16 octobre, la collecte sera élargie aux habitants de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, risques, etc.) sont présentées sur : www.lendosphere.com/issoire-gajoubert.

Le financement participatif : comment ça fonctionne ?

- 1 Vous créez un compte sur www.lendosphere.com
- 2 Vous choisissez la campagne dédiée au projet
- 3 Vous prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne
- 4 Vous investissez sans frais (montant minimum : 50 €)
- 5 Les remboursements et gains que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere : vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.

Notre service client vous accompagne pour toutes vos questions :
contact@lendosphere.com ou 01 82 83 97 52

www.lendosphere.com / facebook . linkedIn

Lendosphere - SAS au capital de 30 000 € - 94 rue de la Victoire, 75009 Paris

Agréée Prestataire de services de financement participatif par l'AMF sous le n° FP-2023-22 - RCS Paris 805 178 860